

licences obligatoires aurait pour résultat une diminution encore plus importante des avantages des régimes d'assurance. Les gouvernements provinciaux couvrent également les coûts en hausse rapide des médicaments prescrits dans les hôpitaux.

Environ 6 p. 100 des dépenses totales de l'infrastructure sanitaire sont le fait des médicaments d'ordonnance; cette proportion a presque doublé durant la dernière décennie et augmente rapidement en raison du coût toujours plus élevé des médicaments et de la population vieillissante. De toute évidence, les économies que procurent les licences obligatoires sont une façon importante de réduire le taux d'augmentation du coût des soins de santé offerts à la population, qui subit des pressions intenses liées au coût parce que le gouvernement fédéral réduit son financement aux provinces et en raison d'autres facteurs.

Les 50 p. 100 d'économies provenant des licences obligatoires qui restent profitent aux consommateurs en tant qu'individus, aux entreprises et aux travailleurs en raison des primes de régime d'assurance-médicaments moins élevées. Environ un tiers de toutes les conventions collectives offrent un régime d'assurance-médicaments offert par l'employeur ou à frais partagés, ce qui signifie que de nouvelles restrictions touchant les licences obligatoires nuiraient à la structure des coûts des entreprises canadiennes.